

DWS Investment GmbH

DWS Top Dividende

Rapport annuel 2022 / 2023



Investors for a new now

DWS Top Dividende

Sommaire

Rapport annuel 2022 / 2023
pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023
(conformément à l'article 101 du code allemand sur les investissements
en capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch ; KAGB))

2 / Informations

6 / Rapport annuel
DWS Top Dividende

44 / Observation du commissaire aux comptes indépendant

Informations

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses parts. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires ; dans le cas de fonds de capitalisation nationaux, et après une éventuelle imputation de l'impôt retenu à la source à l'étranger, cette valeur est majorée de l'impôt national sur le revenu des capitaux prélevé par le fonds, auquel s'ajoute la contribution de solidarité. La performance est calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI). Les indications sur la performance passée d'un fonds ne préjugent pas de sa performance future.

Par ailleurs, dans la mesure où ils existent, les indices de référence correspondants sont également reproduits dans les rapports.

Toutes les données graphiques et chiffrées reflètent la **situation au 30 septembre 2023** (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

Le prospectus de vente en vigueur, seul et unique document faisant foi en cas de souscription, inclut les conditions de placement ainsi que le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », que vous pouvez obtenir auprès de DWS Investment GmbH ou des succursales de la Deutsche Bank AG ainsi que d'autres agents payeurs.

Précisions concernant les frais forfaitaires

Les charges suivantes ne sont pas comprises dans les frais forfaitaires :

- a) les frais résultant de l'achat et de la vente d'actifs ;
- b) les taxes éventuelles liées aux frais de gestion et de conservation ;
- c) les frais relatifs à l'exercice et à la satisfaction de droits du fonds commun de placement.

Des précisions concernant la structure des commissions sont données dans le prospectus de vente en vigueur.

Cours de souscription et de rachat

Disponibles quotidiennement
www.dws.de

Deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II)

En vertu de la deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II), les gestionnaires d'actifs sont tenus de divulguer certaines informations. Les détails à ce sujet sont disponibles sur les sites Internet de DWS.

Crise Ukraine-Russie

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine marque un tournant dramatique en Europe, qui a notamment influencé profondément l'architecture de sécurité et la politique énergétique de l'Europe et entraîné une volatilité considérable qui devrait se poursuivre à l'avenir. Toutefois, compte tenu de l'incertitude qui règne au moment de l'élaboration du présent rapport, il est impossible d'évaluer de manière définitive les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. La société de gestion des capitaux du fonds commun de placement poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du fonds commun de placement. La société de gestion des capitaux prendra toutes les mesures jugées appropriées afin de protéger au mieux les intérêts des investisseurs.

Rapport annuel

Rapport annuel

DWS Top Dividende

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de sa politique de placement, DWS Top Dividende investit principalement dans des entreprises internationales dont les fondamentaux tels que la qualité du bilan et le modèle de gestion, permettent, selon l'équipe de gestion du portefeuille, d'espérer à moyen et long terme des rendements sur dividendes durables supérieurs à la moyenne. Le fonds fait la promotion de caractéristiques écologiques et sociales ou d'une combinaison de ces caractéristiques, sans pour autant appliquer explicitement une stratégie de placement ESG et/ou durable*.

Au cours de l'exercice clôturé fin septembre 2023, le fonds a enregistré une plus-value de 3,8 % par part (de la classe de parts LD, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes).

Politique de placement pendant la période sous revue

La situation sur les marchés internationaux des capitaux est restée difficile au cours de l'exercice écoulé. Une situation géopolitique mondiale toujours difficile, une largeur très réduite sur le marché des actions et la poursuite de la hausse rapide des taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe ont constitué les principaux facteurs d'influence et risques. La hausse des taux d'intérêt et le ralentissement de la croissance économique ont par la suite également entraîné une augmentation temporaire des craintes de récession sur les marchés des actions. Les

DWS Top Dividende

Performance des classes de parts (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	DE0009848119	3,8 %	27,4 %	24,9 %
Classe FD	DE000DWS1VB9	4,4 %	29,6 %	28,4 %
Classe LC	DE000DWS1U90	3,8 %	27,4 %	24,9 %
Classe LDQ	DE000DWS18N0	3,8 %	27,4 %	24,8 %
Classe RC	DE000DWS2PA1	3,9 %	27,6 %	25,2 %
Classe TFC	DE000DWS18Q3	4,5 %	29,9 %	29,0 %
Classe TFD	DE000DWS2SL2	4,5 %	29,9 %	29,0 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Situation au : 30 septembre 2023

entreprises avec un niveau d'endettement élevé ont obtenu un rendement inférieur à la moyenne. En revanche, le secteur de la technologie a réalisé un rendement très élevé, porté par le thème de l'« intelligence artificielle ».

Pour des raisons stratégiques, le fonds a continué à privilégier les entreprises qui distribuent des dividendes supérieurs à la moyenne à leurs investisseurs. Il s'agit notamment de titres plutôt défensifs de secteurs tels que les biens de consommation courante, les télécommunications, la santé, les assurances et les services aux collectivités ainsi que de secteurs sensibles à la conjoncture tels que l'énergie et les matières premières.

Les valeurs énergétiques telles que Shell, TotalEnergies et Schlumberger ont apporté une contribution à la performance supérieure à la moyenne. Broadcom a également réalisé un rendement supérieur à la moyenne, porté par le thème de l'« intelligence artificielle ». Le groupe automobile Stellantis a

également fait partie des gagnants en raison d'une forte évolution des marges.

En revanche, les actions pharmaceutiques Pfizer et Bristol Myers ont connu une évolution négative, en raison de données d'études de médicaments non concluantes. Les valeurs américaines du secteur des services aux collectivités, comme Nextera Energy et Dominion Energy, ont été confrontées à une augmentation des coûts de financement en raison de la forte hausse des taux d'intérêt et ont donc enregistré des rendements négatifs. De même, le fabricant d'engrais Nutrien a vu ses prix baisser sur un marché agricole en perte de vitesse.

Principales sources de produits de cession

Les plus-values réalisées sur les ventes d'actions et, dans une moindre mesure, les pertes de change réalisées, ont été les principales sources de produits de cession.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

DWS Top Dividende

Aperçu des classes de parts

Code ISIN	LD	DE0009848119
	LC	DE000DWS1U90
	FD	DE000DWS1VB9
	LDQ	DE000DWS18N0
	TFC	DE000DWS18Q3
	RC	DE000DWS2PA1
	TFD	DE000DWS2SL2
Code valeur	LD	984811
	LC	DWS1U9
	FD	DWS1VB
	LDQ	DWS18N
	TFC	DWS18Q
	RC	DWS2PA
	TFD	DWS2SL
Devise du fonds		EUR
Devise de la classe de parts	LD	EUR
	LC	EUR
	FD	EUR
	LDQ	EUR
	TFC	EUR
	RC	EUR
	TFD	EUR
Date de première souscription et de lancement	LD	28 avril 2003 (depuis le 15 mars 2013, classe de parts LD)
	LC	1 ^{er} septembre 2017
	FD	12 août 2013
	LDQ	2 mars 2015
	TFC	2 janvier 2018 (jusqu'au 1 ^{er} janvier 2018, classe de parts SC)
	RC	1 ^{er} septembre 2017
	TFD	2 janvier 2018
Droit d'entrée	LD	5 %
	LC	5 %
	FD	Aucun
	LDQ	5 %
	TFC	Aucun
	RC	5 %
	TFD	Aucun
Affectation des résultats	LD	Distribution
	LC	Capitalisation
	FD	Distribution
	LDQ	Distribution trimestrielle
	TFC	Capitalisation
	RC	Capitalisation
	TFD	Distribution
Frais forfaitaires	LD	1,45 % par an
	LC	1,45 % par an
	FD	0,9 % par an
	LDQ	1,45 % par an
	TFC	0,8 % par an
	RC	1,4 % par an
	TFD	0,8 % par an

DWS Top Dividende

Aperçu des classes de parts (suite)

Montant minimum d'investissement*	LD	Aucun
	LC	Aucun
	FD	2 000 000 EUR
	LDQ	Aucun
	TFC	Aucun
	RC	500 000 000 EUR
	TFD	Aucun
Cours de souscription d'origine	LD	52,50 EUR (droit d'entrée inclus)
	LC	Valeur liquidative de la classe de parts DWS Top Dividende LD à la date du lancement de la classe de parts LC (majorée du droit d'entrée)
	FD	92,91 EUR
	LDQ	117,46 EUR (majorée du droit d'entrée)
	TFC	120,02 EUR
	RC	Valeur liquidative de la classe de parts DWS Top Dividende LD à la date du lancement de la classe de part RD (majorée du droit d'entrée)
	TFD	100 EUR

* La Société se réserve le droit de modifier à son gré ces montants minimums, par ex., si les partenaires commerciaux ont convenu de règles distinctes en matière de frais avec leurs clients.

Rapport annuel

DWS Top Dividende

État de l'actif au 30 septembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs) :		
Secteur financier	3 145 707 583,67	15,97
Santé	2 839 665 077,88	14,41
Énergie	2 760 460 009,57	14,01
Matières premières	1 891 073 383,22	9,60
Biens de consommation courante	1 722 564 788,52	8,74
Industrie	1 226 152 959,29	6,22
Services aux collectivités	1 208 694 786,47	6,13
Services de communication	1 197 980 360,10	6,08
Technologies de l'information	547 083 202,25	2,78
Biens de consommation durables	493 870 626,39	2,51
Total actions :	17 033 252 777,36	86,45
2. Obligations (émetteurs) :		
Autres organismes publics	1 087 174 584,04	5,51
Administrations centrales	572 373 931,27	2,91
Total des obligations :	1 659 548 515,31	8,42
3. Certificats	833 293 393,86	4,23
4. Avoirs bancaires	147 732 877,17	0,75
5. Autres éléments d'actif	54 486 943,72	0,27
6. À recevoir au titre d'opérations sur parts	3 225 355,99	0,02
II. Engagements		
1. Autres engagements	-22 531 849,59	-0,11
2. Engagements découlant d'opérations sur parts	-6 840 424,51	-0,03
III. Actif du fonds	19 702 167 589,31	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Top Dividende

État du portefeuille-titres au 30 septembre 2023

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
Valeurs mobilières cotées en bourse						18 856 059 217,72	95,70	
Actions								
Woodside Petroleum (AU0000224040)	Unité	8 604 901	4 013 817		AUD	36,4900	191 827 496,40	0,97
Canadian National Railway Co. (CA1363751027)	Unité	1 679 357			CAD	147,9600	174 107 600,27	0,88
Enbridge (CA29250N1050)	Unité	7 512 496	512 496		CAD	45,2700	238 300 594,84	1,21
TC Energy (CA87807B1076)	Unité	8 531 704		1 959 296	CAD	46,7100	279 238 968,46	1,42
Nestlé Reg. (CH0038863350)	Unité	4 507 186	900 943		CHF	104,3400	487 185 110,58	2,47
Novartis Reg. (CH00120055267)	Unité	4 160 847		146 790	CHF	94,4800	407 248 342,03	2,07
SGS (CH1256740924)	Unité	1 207 775	1 207 775		CHF	77,5600	97 042 400,29	0,49
Carlsberg B (DK0010181759)	Unité	1 560 000	569 600		DKK	902,6000	188 851 245,32	0,96
Allianz (DE0008404005)	Unité	955 971	56 972		EUR	226,5000	216 527 431,50	1,10
AXA (FR0000120628)	Unité	9 983 878	5 802 137		EUR	28,3600	283 142 780,08	1,44
Capgemini (FR0000125338)	Unité	559 000	559 000		EUR	166,1000	92 849 900,00	0,47
Deutsche Börse Reg. (DE0005810055)	Unité	574 125	95 294		EUR	166,0000	95 304 750,00	0,48
Deutsche Post Reg. (DE0005552004)	Unité	4 444 961	1163 903		EUR	38,7350	172 175 564,34	0,87
Deutsche Telekom Reg. (DE0005557508)	Unité	15 489 440	1 081 485	1 837 564	EUR	20,0600	310 718 166,40	1,58
E.ON Reg. (DE000ENAG999)	Unité	14 338 902			EUR	11,2400	161 169 258,48	0,82
ENEL (IT0003128367)	Unité	33 087 582	13 801 711		EUR	5,8730	194 323 369,09	0,99
Fuchs (DE000A3E5D56)	Unité	2 944 406		130 400	EUR	30,3500	89 362 722,10	0,45
Hannover Rück Reg. (DE0008402215)	Unité	1 710 040			EUR	208,3000	356 201 332,00	1,81
Koninklijke Philips (NL0000009538)	Unité	3 632 506	232 394	1 803 342	EUR	19,0780	69 300 949,47	0,35
Michelin (FR001400AJ45)	Unité	3 424 396		455 604	EUR	28,9800	99 238 996,08	0,50
Sampo Bear. A (FI0009003305)	Unité	6 785 000			EUR	40,9700	277 981 450,00	1,41
Shell (GB00BP6MXD84)	Unité	19 075 737	2 109 437	265 300	EUR	31,0500	592 301 633,85	3,01
Siemens Reg. (DE0007236101)	Unité	1 261 865		488 135	EUR	136,9000	172 749 318,50	0,88
Stellantis (NL00150001Q9)	Unité	17 379 117	2 529 640		EUR	18,2540	317 238 401,72	1,61
TotalEnergies (FR0000120271)	Unité	8 549 741	266 741	87 900	EUR	63,3300	541 455 097,53	2,75
Unilever (GB00B10RZP78)	Unité	4 415 254			EUR	47,2550	208 642 827,77	1,06
UPM Kymmene Corp. Bear. (FI0009005987)	Unité	3 494 900	3 494 900		EUR	32,2200	112 605 678,00	0,57
VINCI (FR0000125486)	Unité	2 750 000			EUR	106,0000	291 500 000,00	1,48
Anglo American (GB00B1XZS820)	Unité	5 336 200	840 700		GBP	22,8150	140 405 262,37	0,71
AstraZeneca (GB0009895292)	Unité	1 613 417	1 613 417		GBP	112,0200	208 436 134,63	1,06
BHP Group (AU000000BHP4)	Unité	15 787 862			GBP	23,5100	428 062 086,98	2,17
Bridgestone Corp. (JP3830800003)	Unité	2 100 000			JPY	5 829,0000	77 393 228,59	0,39
Fanuc (JP3802400006)	Unité	4 500 000	3 600 000		JPY	3 893,0000	110 760 914,24	0,56
Nippon Telegraph and Telephone Corp. (JP3735400008)	Unité	364 917 500	350 320 800		JPY	176,6000	407 450 640,15	2,07
Tokio Marine Holdings Inc. (JP3910660004)	Unité	12 381 000			JPY	3 465,0000	271 236 778,05	1,38
DNB Bank (NO0010161896)	Unité	17 760 188			NOK	216,4000	341 476 833,14	1,73
Gjensidige Forsikring (NO0010582521)	Unité	11 868 800			NOK	157,6000	166 195 574,39	0,84
Telenor (NO0010063308)	Unité	16 000 000			NOK	121,5000	172 724 001,44	0,88
Sandvik (SE0000667891)	Unité	5 337 826			SEK	202,6000	94 068 016,74	0,48
Swedbank (SE0000242455)	Unité	9 918 882			SEK	201,8000	174 109 320,10	0,88
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. (TW0002330008)	Unité	15 915 000		9 953 000	TWD	523,0000	244 020 310,73	1,24
Agnico Eagle Mines (CA0084741085)	Unité	9 008 743	3 007 866		USD	45,5900	387 095 752,47	1,96
Automatic Data Processing (US0530151036)	Unité	496 025	214 432		USD	243,3100	113 749 144,91	0,58
Bristol-Myers Squibb Co. (US1101221083)	Unité	4 408 504	718 431	327 346	USD	58,1400	241 574 385,07	1,23
Broadcom (US11135F1012)	Unité	119 262	195 799	407 305	USD	832,0000	93 521 191,33	0,47
Chevron Corp. (US1667641005)	Unité	2 327 906	327 906		USD	170,5900	374 286 036,32	1,90
Chubb (CH0044328745)	Unité	1 140 000			USD	212,2700	228 075 212,06	1,16
Colgate-Palmolive Co. (US1941621039)	Unité	1 430 566	80 566		USD	71,3100	96 148 597,04	0,49
Dominion Energy (US25746U1097)	Unité	3 484 024		1 515 976	USD	44,1400	144 943 279,32	0,74
Johnson & Johnson (US4781601046)	Unité	2 909 542	178 770	522 310	USD	156,8800	430 206 360,94	2,18
JPMorgan Chase & Co. (US46625H1005)	Unité	2 220 108		286 015	USD	147,5900	308 827 275,89	1,57
Kenvue (US49177J1025)	Unité	6 062 534	6 062 534		USD	20,1100	114 908 160,92	0,58
Medtronic (IE00BTN1Y115)	Unité	3 919 000	919 000		USD	78,6900	290 656 088,60	1,48
Merck & Co. (US58933Y1055)	Unité	4 451 713	304 573	201 178	USD	104,3000	437 618 912,25	2,22
Mondelez International Cl.A (US6092071058)	Unité	4 425 945	386 945		USD	69,3900	289 459 305,89	1,47
Newmont (US6516391066)	Unité	9 603 985	1 088 502		USD	37,0300	335 189 033,51	1,70
Nextera Energy Inc. (US65339F1012)	Unité	4 906 339	1 973 977	2 281 100	USD	57,0800	263 952 714,53	1,34
Nutrien (CA67077M1086)	Unité	6 715 163	496 379	574 016	USD	62,9400	398 352 836,21	2,02
PepsiCo (US7134481081)	Unité	2 111 794	979 564	653 339	USD	169,5000	337 369 541,00	1,71

DWS Top Dividende

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
Pfizer (US7170811035)	Unité	8 338 355	1 887 085	1 236 630	USD	32,0900	252 193 979,22	1,28
Polyus Sp. GDR (US73181M1172)	Unité	122 900			USD	0,0001	11,58	0,00
Progressive Corp. (US7433151039)	Unité	1 155 005	115 005		USD	140,4100	152 850 378,93	0,78
Schlumberger N.Y. Shares (AN8068571086)	Unité	9 454 812		2 611 298	USD	60,9400	543 050 182,17	2,76
TE Connectivity Reg (CH0102993182)	Unité	1 000 000			USD	123,8100	116 691 800,19	0,59
The Allstate Corp. (US0200021014)	Unité	1 327 956	457 956		USD	112,4900	140 793 374,59	0,71
U.S. Bancorp (US9029733048)	Unité	4 345 463	6 208 079	1 862 616	USD	32,4700	132 985 092,94	0,67
UGI Corp. (US9026811052)	Unité	6 000 000			USD	23,4200	132 441 093,31	0,67
UnitedHealth Group (US91324P1021)	Unité	544 026	544 026		USD	510,1000	261 552 933,65	1,33
WEC Energy Group (US92939U1060)	Unité	4 142 324	205 879		USD	79,8800	311 865 071,74	1,58
Titres portant intérêt								
0,5000 % Germany 15/15 02 25 (DE0001102374) ³⁾	EUR	267 850	325 980	58 129	%	96,2000	257 671 898,17	1,31
4,5000 % United States of America 22/30 11 2024 (US91282CFX48) ³⁾	USD	385 883	414 141	28 258	%	98,9707	359 954 021,52	1,83
0,7500 % Wi Treasury Sec. 21/15 11 24 (US91282CDH16) ³⁾	USD	406 969	665 276	258 307	%	94,9688	364 272 645,82	1,85
Instruments du marché monétaire titrisés								
1,0000 % Germany 14/15 08 24 (DE0001102366) ³⁾	EUR	321 574	321 574		%	97,8630	314 702 033,10	1,60
Certificats								
XTrackers ETC/Gold 23 04 80 (DE000A2T0VU5)	Unité	11 066 598	507 147	4 282 300	EUR	27,2660	301 741 861,07	1,53
iShares Physical Metals/Gold und. ETC (IE00B4ND3602)	Unité	9 132 344	5 927 016	2 726 972	USD	36,3600	312 961 383,45	1,59
Source Physical Markets/Gold 30 12 2100 ETC (IE00B579F325)	Unité	1 285 967	1 285 967		USD	180,3500	218 590 149,34	1,11
Autres titres de participation								
Roche Holding Profitsh. (CH0012032048)	Unité	923 976	435 122	249 595	CHF	251,6500	240 876 992,02	1,22
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés						670 035 468,81	3,40	
Actions								
BCE (new) (CA05534B7604)	Unité	8 500 000			CAD	51,5600	307 087 552,11	1,56
Instruments du marché monétaire titrisés								
2,3750 % US Treasury 14/15 08 24 (US912828D564) ³⁾	USD	395 667	446 815	51 147	%	97,3262	362 947 916,70	1,84
Total du portefeuille-titres						19 526 094 686,53	99,10	
Avoirs bancaires et instruments du marché monétaire non titrisés						147 732 877,17	0,75	
Avoirs bancaires						147 732 877,17	0,75	
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	1 161 727,43			%	100	1 161 727,43	0,01
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE	EUR	908 699,10			%	100	908 699,10	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	12 321 174,45			%	100	7 527 369,31	0,04
Dollar canadien	CAD	9 092 442,97			%	100	6 371 049,27	0,03
Franc suisse	CHF	569 384,98			%	100	589 852,87	0,00
Livre sterling	GBP	10 876 591,04			%	100	12 543 640,92	0,06
Dollar de Hong Kong	HKD	8 165 879,76			%	100	983 023,72	0,00
Yen	JPY	1 573 693 426,00			%	100	9 949 694,47	0,05
Won sud-coréen	KRW	158 241 153,00			%	100	110 889,62	0,00
Dollar néo-zélandais	NZD	186 276,66			%	100	105 857,06	0,00
Dollar de Singapour	SGD	72 165,40			%	100	49 924,18	0,00
Dollar taiwanais	TWD	41 048 351,06			%	100	1 203 409,29	0,01
Dollar américain	USD	112 707 632,07			%	100	106 227 739,93	0,54
Autres éléments d'actif						54 486 943,72	0,27	
Intérêts à recevoir	EUR	9 024 307,79			%	100	9 024 307,79	0,05
Droits à dividende / à distribution	EUR	41 926 450,29			%	100	41 926 450,29	0,20
Créances d'impôts retenus à la source	EUR	3 372 231,42			%	100	3 372 231,42	0,02
Autres actifs	EUR	163 954,22			%	100	163 954,22	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur parts						3 225 355,99	0,02	

DWS Top Dividende

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts	EUR	-22 482 663,33			%	100	-22 531 849,59	-0,11
Autres engagements divers	EUR	-49 186,26			%	100	-49 186,26	-0,11
Engagements découlant d'opérations sur parts	EUR	-6 840 424,51			%	100	-6 840 424,51	-0,03
Actif du fonds							19 702 167 589,31	100,00

Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe LD	EUR	132,74
Classe FD	EUR	147,84
Classe LDQ	EUR	131,50
Classe TFC	EUR	162,56
Classe LC	EUR	157,98
Classe RC	EUR	149,71
Classe TFD	EUR	117,62
Nombre de parts en circulation		
Classe LD	Unité	134 241 257,702
Classe FD	Unité	2 549 738,568
Classe LDQ	Unité	92 268,132
Classe TFC	Unité	1 814 427,498
Classe LC	Unité	1 055 153,620
Classe RC	Unité	6 689 715,014
Classe TFD	Unité	258 653,276

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 septembre 2023

Dollar australien	AUD	1,636850	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,427150	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,965300	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,455900	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,867100	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,306900	= EUR	1
Yen	JPY	158,165000	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 427,015000	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,254950	= EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	1,759700	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,496400	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,445500	= EUR	1
Dollar taïwanais	TWD	34,110050	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,061000	= EUR	1

Notes

3) Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement issues de prêts de titres.

DWS Top Dividende

Transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres

Achats et ventes de valeurs mobilières, parts de fonds de placement, titres de créance (imputation par marché à la date du rapport)

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Achats / entrées	Ventes / sorties
Valeurs mobilières cotées en bourse			
Actions			
SGS (CH0002497458)	Unité	27 481	27 481
BASF Reg. (DE000BASF111)	Unité		2 030 923
KONE Oyj (FI0009013403)	Unité		1 843 520
Sanofi (FR0000120578)	Unité		1 925 334
Atlas Copco AB (SE0017486889)	Unité		1 000 000
Accenture (IE00B4BNMY34)	Unité		146 910
Amgen (US0311621009)	Unité		859 900
LyondellBasell Industries (NL0009434992)	Unité		1 176 000
Parker-Hannifin Corp. (US7010941042)	Unité		706 967
QUALCOMM (US7475251036)	Unité		957 552
Texas Instruments (US8825081040)	Unité		958 393
The Procter & Gamble (US7427181091)	Unité		2 906 706
Union Pacific Corp. (US9078181081)	Unité		1 250 000
V.F. Corp. (US9182041080)	Unité		1 832 000
Verizon Communications (US92343V1044)	Unité	2 143 649	6 223 204

Prêts de titres (volume des transactions évalué sur la base de la valeur convenue au moment de la conclusion de l'opération de prêt)

	Montants en milliers	
	EUR	
à durée indéterminée	EUR	876 104
Catégorie : 1,0000 % Germany 14/15 08 24 (DE0001102366),		
0,5000 % Germany 15/15 02 25 (DE0001102374), Atlas Copco AB		
(SE0017486889), AXA (FR0000120628), Koninklijke Philips		
(NL0000009538), Michelin (FR001400AJ45), Nestlé Reg.		
(CH0038863350), Roche Holding Profitsh. (CH0012032048),		
4,5000 % United States of America 22/30 11 2024 (US91282CFX48),		
2,3750 % US Treasury 14/15 08 24 (US912828D564)		

DWS Top Dividende

Classe de parts LD

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	42 607 009,28
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	563 536 236,49
3. Intérêts sur titres nationaux ¹⁾	EUR	-90 775,52
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	12 585 436,55
5. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	7 185 349,95
6. Intérêts sur placements liquides à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	307 648,93
7. Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	EUR	1 234 768,34
dont :		
issus des prêts de titres	EUR	1 234 768,34
8. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-6 391 051,37
9. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-81 452 183,44
10. Autres revenus	EUR	9 961 551,93
Total des revenus	EUR	549 483 991,14

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts ²⁾	EUR	-482 126,59
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-127 502,93
2. Commission de gestion	EUR	-259 590 378,30
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-259 590 378,30
3. Autres dépenses	EUR	-394 146,05
dont :		
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres	EUR	-370 954,60
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-23 191,45
Total des dépenses	EUR	-260 466 650,94

III. Revenus ordinaires, nets **EUR** **289 017 340,20**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	939 585 875,93
2. Moins-values réalisées	EUR	-388 058 888,06

Résultat des opérations de vente **EUR** **551 526 987,87**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice **EUR** **840 544 328,07**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-367 848 080,78
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	188 173 138,75

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice **EUR** **-179 674 942,03**

VII. Résultat de l'exercice **EUR** **660 869 386,04**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Les revenus d'intérêt négatifs résultent des intérêts courus négatifs des valeurs mobilières prêtées à la date d'échéance du coupon, dont les coupons sont inscrits sous autres revenus.

²⁾ Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR 17 254 245 692,04

1. Distribution / déduction fiscale pour l'exercice précédent	EUR	-565 390 100,30
2. Encaissement (net)	EUR	466 579 047,38
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	1 939 610 247,68
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-1 473 031 200,30
3. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	3 191 167,12
4. Résultat de l'exercice	EUR	660 869 386,04
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-367 848 080,78
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	188 173 138,75

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR 17 819 495 192,28

État des emplois de l'actif net

Calcul de la distribution

Total **Par part**

I. Montant disponible à distribuer

1. Report de l'exercice précédent	EUR	2 655 134 520,97	19,78
2. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	840 544 328,07	6,26
3. Dotation sur l'actif net	EUR	0,00	0,00

II. Montant non distribué

1. Réinvesti	EUR	-205 244 784,77	-1,53
2. Report à nouveau	EUR	-2 672 924 278,84	-19,91

III. Total des sommes à distribuer **EUR** **617 509 785,43** **4,60**

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2023	17 819 495 192,28	132,74
2022	17 254 245 692,04	131,86
2021	16 287 056 310,39	128,52
2020	15 696 034 184,71	114,15

DWS Top Dividende

Classe de parts FD

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	899 149,64
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	11 891 047,23
3. Intérêts sur titres nationaux ¹⁾	EUR	-1 987,18
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	265 647,93
5. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	151 471,86
6. Intérêts sur placements liquides à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	6 477,56
7. Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	EUR	26 068,98
dont :		
issus des prêts de titres	EUR	26 068,98
8. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-134 872,48
9. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-1 718 578,59
10. Autres revenus	EUR	210 360,97
Total des revenus	EUR	11 594 785,92

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts ²⁾	EUR	-10 155,13
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-2 688,49
2. Commission de gestion	EUR	-3 400 284,01
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-3 400 284,01
3. Autres dépenses	EUR	-8 321,43
dont :		
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres	EUR	-7 831,74
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-489,69
Total des dépenses	EUR	-3 418 760,57

III. Revenus ordinaires, nets **EUR** **8 176 025,35**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	19 811 363,67
2. Moins-values réalisées	EUR	-8 182 233,13

Résultat des opérations de vente **EUR** **11 629 130,54**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice **EUR** **19 805 155,89**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-8 066 512,70
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	4 627 467,75

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice **EUR** **-3 439 044,95**

VII. Résultat de l'exercice **EUR** **16 366 110,94**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Les revenus d'intérêt négatifs résultent des intérêts courus négatifs des valeurs mobilières prêtées à la date d'échéance du coupon, dont les coupons sont inscrits sous autres revenus.

²⁾ Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement

au début de l'exercice	EUR	403 800 392,92
1. Distribution / déduction fiscale pour l'exercice précédent	EUR	-13 518 979,43
2. Encaissement (net)	EUR	-31 342 791,21
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	39 686 979,82
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-71 029 771,03
3. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	1 646 452,27
4. Résultat de l'exercice	EUR	16 366 110,94
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-8 066 512,70
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	4 627 467,75

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement

en fin d'exercice **EUR** **376 951 185,49**

État des emplois de l'actif net

Calcul de la distribution	Total	Par part
I. Montant disponible à distribuer		
1. Report de l'exercice précédent	EUR 55 853 741,71	21,91
2. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR 19 805 155,89	7,77
3. Dotation sur l'actif net	EUR 0,00	0,00
II. Montant non distribué		
1. Réinvesti	EUR -6 087 055,70	-2,39
2. Report à nouveau	EUR -56 542 677,82	-22,18
III. Total des sommes à distribuer	EUR 13 029 164,08	5,11

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2023	376 951 185,49	147,84
2022	403 800 392,92	146,04
2021	419 933 098,08	141,54
2020	451 445 780,05	125,01

DWS Top Dividende

Classe de parts LDQ

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	29 253,00
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	408 022,54
3. Intérêts sur titres nationaux ¹⁾	EUR	-49,26
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	8 642,71
5. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	4 895,53
6. Intérêts sur placements liquides à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	207,90
7. Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	EUR	846,70
dont :		
issus des prêts de titres	EUR	846,70
8. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-4 387,92
9. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-55 818,94
10. Autres revenus	EUR	6 816,11
Total des revenus	EUR	398 428,37

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts ²⁾	EUR	-328,89
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-87,32
2. Commission de gestion	EUR	-177 923,53
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-177 923,53
3. Autres dépenses	EUR	-270,27
dont :		
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres	EUR	-254,47
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-15,80
Total des dépenses	EUR	-178 522,69

III. Revenus ordinaires, nets

EUR 219 905,68

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	644 407,29
2. Moins-values réalisées	EUR	-263 580,17

Résultat des opérations de vente

EUR 380 827,12

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice

EUR 600 732,80

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-291 522,14
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	142 119,64

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice

EUR -149 402,50

VII. Résultat de l'exercice

EUR 451 330,30

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Les revenus d'intérêt négatifs résultent des intérêts courus négatifs des valeurs mobilières prêtées à la date d'échéance du coupon, dont les coupons sont inscrits sous autres revenus.
²⁾ Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR 13 766 911,73

1. Distribution / déduction fiscale pour l'exercice précédent	EUR	-238 391,45
2. Distribution(s) intermédiaire(s)	EUR	-189 735,96
3. Encaissement (net)	EUR	-1 699 522,25
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	2 615 251,76
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-4 314 774,01
4. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	42 777,47
5. Résultat de l'exercice	EUR	451 330,30
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-291 522,14
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	142 119,64

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR 12 133 369,84

État des emplois de l'actif net

Calcul de la distribution	Total	Par part
I. Montant disponible à distribuer		
1. Report de l'exercice précédent	EUR 1 737 453,64	18,83
2. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR 600 732,80	6,52
3. Dotation sur l'actif net	EUR 0,00	0,00
II. Montant non distribué		
1. Réinvesti	EUR -73 784,96	-0,80
2. Report à nouveau	EUR -1 820 005,48	-19,73
III. Total des sommes à distribuer	EUR 444 396,00	4,82
1. Distribution intermédiaire		
a) Distribution en espèces	EUR 189 735,96	2,06
2. Distribution finale		
a) Distribution en espèces	EUR 254 660,04	2,76

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2023	12 133 369,84	131,50
2022	13 766 911,73	130,76
2021	10 377 232,88	127,80
2020	7 511 854,87	113,55

DWS Top Dividende

Classe de parts TFC

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	703 242,19
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	9 277 122,90
3. Intérêts sur titres nationaux ¹⁾	EUR	-1 564,19
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	207 775,97
5. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	117 054,46
6. Intérêts sur placements liquides à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	4 945,29
7. Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	EUR	20 389,33
dont :		
issus des prêts de titres	EUR	20 389,33
8. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-105 486,39
9. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-1 339 821,02
10. Autres revenus	EUR	164 545,52

Total des revenus EUR **9 048 204,06**

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts ²⁾	EUR	-7 829,63
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-2 085,63
2. Commission de gestion	EUR	-2 352 169,76
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-2 352 169,76
3. Autres dépenses	EUR	-6 506,19
dont :		
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres	EUR	-6 125,53
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-380,66

Total des dépenses EUR **-2 366 505,58**

III. Revenus ordinaires, nets EUR **6 681 698,48**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	15 431 286,69
2. Moins-values réalisées	EUR	-6 314 796,79

Résultat des opérations de vente EUR **9 116 489,90**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice EUR **15 798 188,38**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-7 170 119,34
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	3 314 140,86

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice EUR **-3 855 978,48**

VII. Résultat de l'exercice EUR **11 942 209,90**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Les revenus d'intérêt négatifs résultent des intérêts courus négatifs des valeurs mobilières prêtées à la date d'échéance du coupon, dont les coupons sont inscrits sous autres revenus.

²⁾ Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR **293 509 966,07**

1. Encaissement (net)	EUR	-11 733 044,39
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	75 987 039,85
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-87 720 084,24
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	1 229 963,67
3. Résultat de l'exercice	EUR	11 942 209,90
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-7 170 119,34
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	3 314 140,86

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR **294 949 095,25**

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement

Total **Par part**

I. Montant disponible pour le réinvestissement

1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	15 798 188,38	8,71
2. Dotation sur l'actif net	EUR	0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR	0,00	0,00

II. Réinvestissement EUR **15 798 188,38** **8,71**

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2023	294 949 095,25	162,56
2022	293 509 966,07	155,56
2021	167 315 549,64	146,26
2020	126 645 215,28	125,13

DWS Top Dividende

Classe de parts LC

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	398 572,83
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	5 258 608,36
3. Intérêts sur titres nationaux ¹⁾	EUR	-849,13
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	117 732,09
5. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	66 420,87
6. Intérêts sur placements liquides à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	2 809,95
7. Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	EUR	11 550,08
dont :		
issus des prêts de titres	EUR	11 550,08
8. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-59 785,94
9. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-759 520,74
10. Autres revenus	EUR	93 185,78
Total des revenus	EUR	5 128 724,15

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts ²⁾	EUR	-4 447,10
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-1 183,11
2. Commission de gestion	EUR	-2 416 549,77
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-2 416 549,77
3. Autres dépenses	EUR	-3 685,39
dont :		
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres	EUR	-3 469,87
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-215,52
Total des dépenses	EUR	-2 424 682,26

III. Revenus ordinaires, nets

EUR 2 704 041,89

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	8 754 413,08
2. Moins-values réalisées	EUR	-3 582 332,43

Résultat des opérations de vente

EUR 5 172 080,65

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice

EUR 7 876 122,54

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-4 129 090,91
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	1 605 127,68

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice

EUR -2 523 963,23

VII. Résultat de l'exercice

EUR 5 352 159,31

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Les revenus d'intérêt négatifs résultent des intérêts courus négatifs des valeurs mobilières prêtées à la date d'échéance du coupon, dont les coupons sont inscrits sous autres revenus.

²⁾ Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR 146 969 989,23

1. Encaissement (net)	EUR	14 276 065,50
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	67 929 102,12
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-53 653 036,62
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	96 482,84
3. Résultat de l'exercice	EUR	5 352 159,31
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-4 129 090,91
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	1 605 127,68

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR 166 694 696,88

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement

Total Par part

I. Montant disponible pour le réinvestissement

1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	7 876 122,54	7,46
2. Dotation sur l'actif net	EUR	0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR	0,00	0,00

II. Réinvestissement

EUR 7 876 122,54 7,46

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2023	166 694 696,88	157,98
2022	146 969 989,23	152,16
2021	81 526 972,00	143,99
2020	44 887 421,77	124,00

DWS Top Dividende

Classe de parts RC

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	2 394 152,78
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	31 587 249,41
3. Intérêts sur titres nationaux ¹⁾	EUR	-5 117,79
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	707 208,38
5. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	398 944,26
6. Intérêts sur placements liquides à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	16 875,40
7. Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	EUR	69 381,69
dont :		
issus des prêts de titres	EUR	69 381,69
8. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-359 122,94
9. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-4 562 239,40
10. Autres revenus	EUR	559 785,12
Total des revenus	EUR	30 807 116,91

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts ²⁾	EUR	-26 708,79
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-7 106,68
2. Commission de gestion	EUR	-14 025 941,11
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-14 025 941,11
3. Autres dépenses	EUR	-22 138,84
dont :		
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres	EUR	-20 843,77
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-1 295,07
Total des dépenses	EUR	-14 074 788,74

III. Revenus ordinaires, nets

EUR 16 732 328,17

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	52 582 440,12
2. Moins-values réalisées	EUR	-21 516 972,76

Résultat des opérations de vente

EUR 31 065 467,36

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice

EUR 47 797 795,53

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-23 955 027,13
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	11 314 024,77

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice

EUR -12 641 002,36

VII. Résultat de l'exercice

EUR 35 156 793,17

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Les revenus d'intérêt négatifs résultent des intérêts courus négatifs des valeurs mobilières prêtées à la date d'échéance du coupon, dont les coupons sont inscrits sous autres revenus.

²⁾ Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR 1 013 256 711,67

1. Encaissement (net)	EUR	-48 988 798,41
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	133 723 416,39
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-182 712 214,80
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	2 096 381,37
3. Résultat de l'exercice	EUR	35 156 793,17
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-23 955 027,13
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	11 314 024,77

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR 1 001 521 087,80

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement

Total Par part

I. Montant disponible pour le réinvestissement

1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	47 797 795,53	7,14
2. Dotation sur l'actif net	EUR	0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR	0,00	0,00

II. Réinvestissement

EUR 47 797 795,53 7,14

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2023	1 001 521 087,80	149,71
2022	1 013 256 711,67	144,13
2021	906 722 274,35	136,32
2020	1 014 319 408,06	117,34

DWS Top Dividende

Classe de parts TFD

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	72 537,44
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	959 264,45
3. Intérêts sur titres nationaux	EUR	-161,39
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	21 431,34
5. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	12 217,37
6. Intérêts sur placements liquides à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	522,43
7. Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	EUR	2 103,22
dont :		
issus des prêts de titres	EUR	2 103,22
8. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-10 880,67
9. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-138 637,63
10. Autres revenus	EUR	16 972,38
Total des revenus	EUR	935 368,94

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts ²⁾	EUR	-818,99
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-216,82
2. Commission de gestion	EUR	-243 830,25
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-243 830,25
3. Autres dépenses	EUR	-671,26
dont :		
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres	EUR	-631,77
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-39,49
Total des dépenses	EUR	-245 320,50

III. Revenus ordinaires, nets **EUR** **690 048,44**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	1 598 018,42
2. Moins-values réalisées	EUR	-659 981,65

Résultat des opérations de vente **EUR** **938 036,77**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice **EUR** **1 628 085,21**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-728 050,31
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	356 359,94

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice **EUR** **-371 690,37**

VII. Résultat de l'exercice **EUR** **1 256 394,84**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

1) Les revenus d'intérêt négatifs résultent des intérêts courus négatifs des valeurs mobilières prêtées à la date d'échéance du coupon, dont les coupons sont inscrits sous autres revenus.

2) Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR 32 423 570,36

1. Distribution / déduction fiscale pour l'exercice précédent	EUR	-1 067 236,02
2. Encaissement (net)	EUR	-2 367 000,77
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	8 853 909,61
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-11 220 910,38
3. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	177 233,36
4. Résultat de l'exercice	EUR	1 256 394,84
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-728 050,31
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	356 359,94

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR 30 422 961,77

État des emplois de l'actif net

Calcul de la distribution

Total Par part

I. Montant disponible à distribuer

1. Report de l'exercice précédent	EUR	4 419 616,03	17,09
2. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	1 628 085,21	6,29
3. Dotation sur l'actif net	EUR	0,00	0,00

II. Montant non distribué

1. Réinvesti	EUR	-434 124,67	-1,68
2. Report à nouveau	EUR	-4 563 444,27	-17,64

III. Total des sommes à distribuer **EUR** **1 050 132,30** **4,06**

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2023	30 422 961,77	117,62
2022	32 423 570,36	116,07
2021	20 204 821,27	112,38
2020	17 034 179,94	99,16

DWS Top Dividende

Annexe conformément à l'article 7 point 9 de l'ordonnance allemande relative à la comptabilité et à l'évaluation en matière d'investissement (KARBV)

Données conformément à l'ordonnance allemande relative aux produits dérivés

L'exposition reposant sur les produits dérivés :

0,00 EUR

Données selon l'approche complexe :

Composition du portefeuille de référence

MSCI World High Dividend Yield

Risque potentiel au titre du risque de marché

Pourcentage minimal du risque potentiel %	76,342
Pourcentage maximal du risque potentiel %	99,386
Pourcentage moyen du risque potentiel %	87,265

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds commun de placement résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'approche complexe dictée par le règlement relatif aux produits dérivés.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'est élevé à 1,0, sur la période sous revue, la méthode de calcul utilisée étant celle du montant brut.

L'exposition issue des prêts de titres :

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Désignation de la catégorie	Nominal par unité ou devise en milliers	à durée déterminée	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
1,0000 % Germany 14/15 08 24	EUR	321 500	314 629 545,00	
0,5000 % Germany 15/15 02 25	EUR	267 000	256 854 000,00	
4,5000 % United States of America 22/30 11 2024	USD	244 200	227 791 193,90	
2,3750 % US Treasury 14/15 08 24	USD	334 500	306 838 874,02	
0,7500 % Wi Treasury Sec. 21/15 11 24	USD	380 000	340 133 129,12	
Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres			1 446 246 742,04	1 446 246 742,04

Parties contractantes des prêts de titres :

Barclays Bank Ireland PLC, Dublin ; BNP Paribas S.A. Arbitrage, Paris ; BofA Securities Europe S.A., Paris ; Credit Agricole Corporate and Investment Bank, Paris ; UniCredit Bank AG, Munich ; Natixis S.A., Paris ; Royal Bank of Canada, London ; Société Générale S.A., Paris ; UBS AG London Branch, London ; Zürcher Kantonalbank, Zurich

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres :

1525 365 258,98 EUR

dont :

Obligations	EUR	623 334 928,17
Actions	EUR	864 298 419,14
Autre(s)	EUR	37 731 911,67

Revenus des prêts de titres, y compris les frais et charges directs et indirects :

Ces positions sont mentionnées dans le compte de résultats.

Autres informations

Valeur liquidative classe LD : 132,74 EUR
Valeur liquidative classe FD : 147,84 EUR
Valeur liquidative classe LDQ : 131,50 EUR
Valeur liquidative classe TFC : 162,56 EUR
Valeur liquidative classe LC : 157,98 EUR
Valeur liquidative classe RC : 149,71 EUR
Valeur liquidative classe TFD : 117,62 EUR

Nombre de parts en circulation classe LD :	134 241 257,702
Nombre de parts en circulation classe FD :	2 549 738,568
Nombre de parts en circulation classe LDQ :	92 268,132
Nombre de parts en circulation classe TFC :	1 814 427,498
Nombre de parts en circulation classe LC :	1 055 153,620
Nombre de parts en circulation classe RC :	6 689 715,014
Nombre de parts en circulation classe TFD :	258 653,276

DWS Top Dividende

Indications relatives à la procédure d'évaluation des éléments d'actif :

Le dépositaire effectue l'évaluation en collaboration avec la société de gestion des capitaux. À cet effet, le dépositaire s'appuie en principe sur des sources externes. En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre le dépositaire et la société de gestion des capitaux et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Données relatives à la transparence et au total des frais sur encours :

Le total des frais sur encours (TFE) s'élevait à :

classe LD 1,45 % par an	classe FD 0,90 % par an	classe LDQ 1,45 % par an	classe TFC 0,80 % par an	classe LC 1,45 % par an	classe RC 1,40 % par an
classe TFD 0,80 % par an					

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage du volume moyen du fonds au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à

classe LD 0,002 %	classe FD 0,002 %	classe LDQ 0,002 %	classe TFC 0,002 %	classe LC 0,002 %	classe RC 0,002 %
classe TFD 0,002 %					

calculée sur l'actif moyen du fonds.

Conformément aux conditions de placement, il est prévu pour le fonds commun de placement qu'une commission forfaitaire de

classe LD 1,45 % par an	classe FD 0,90 % par an	classe LDQ 1,45 % par an	classe TFC 0,80 % par an	classe LC 1,45 % par an	classe RC 1,40 % par an
classe TFD 0,80 % par an					

se décomposant comme suit soit versée à la société de gestion des capitaux :

classe LD 0,15 % par an	classe FD 0,15 % par an	classe LDQ 0,15 % par an	classe TFC 0,15 % par an	classe LC 0,15 % par an	classe RC 0,15 % par an
classe TFD 0,15 % par an					

attribuable au dépositaire et

classe LD 0,05 % par an	classe FD 0,05 % par an	classe LDQ 0,05 % par an	classe TFC 0,05 % par an	classe LC 0,05 % par an	classe RC 0,05 % par an
classe TFD 0,05 % par an					

max. attribuable aux tiers (frais d'impression et de publication, révision des comptes et autres frais divers).

Au cours de l'exercice allant du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, la société de gestion des capitaux DWS Investment GmbH n'a obtenu pour le fonds de placement DWS Top Dividende aucune ristourne sur les commissions et frais versés par le fonds commun de placement au dépositaire ou à des tiers, excepté sur les informations financières mises à disposition par les courtiers à des fins d'analyse.

Sur la partie des frais forfaitaires qui lui revient, la Société verse

classe LD plus de 10 %	classe FD moins de 10 %	classe LDQ plus de 10 %	classe TFC moins de 10 %	classe LC plus de 10 %	Klasse RC plus de 10 %
classe TFD moins de 10 %					

aux distributeurs des parts en circulation émises par le fonds commun de placement.

Les autres revenus et dépenses principaux sont présentés dans le compte de résultats par classe de parts.

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 3 513 193,83 euros. Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,40 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 138 565 113,31 euros.

DWS Top Dividende

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société. Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable. La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction. La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel.

En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle. La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2022, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds et les critères ESG. La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquats

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe. L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est conforme aux critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

DWS Top Dividende

Rémunération pour l'année 2022

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2022 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne. Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2023 au titre de l'exercice 2022, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2022, la direction a fixé à 76,25 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2022 ¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle	482	
Rémunération globale	101 532 202	EUR
Rémunération fixe	63 520 827	EUR
Rémunération variable	38 011 375	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale ²⁾	5 846 404	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques	7 866 362	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	2 336 711	EUR

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

DWS Top Dividende

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	1 446 246 742,04	-	-
en % de l'actif du fonds	7,34	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Credit Agricole Corporate and Investment Bank, Paris		
Volume brut des opérations ouvertes	378 036 282,29		
État du siège	France		
2. Nom	BNP Paribas S.A. Arbitrage, Paris		
Volume brut des opérations ouvertes	337 583 207,37		
État du siège	France		
3. Nom	Société Générale S.A., Paris		
Volume brut des opérations ouvertes	236 440 668,03		
État du siège	France		
4. Nom	UBS AG London Branch, London		
Volume brut des opérations ouvertes	132 531 415,54		
État du siège	Royaume-Uni		
5. Nom	Royal Bank of Canada, London		
Volume brut des opérations ouvertes	126 756 431,95		
État du siège	Royaume-Uni		
6. Nom	UniCredit Bank AG, Munich		
Volume brut des opérations ouvertes	97 863 000,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
7. Nom	BofA Securities Europe S.A., Paris		
Volume brut des opérations ouvertes	51 614 434,65		
État du siège	France		
8. Nom	Barclays Bank Ireland PLC, Dublin		
Volume brut des opérations ouvertes	45 769 914,14		
État du siège	Irlande		

DWS Top Dividende

9. Nom	Zürcher Kantonalbank, Zurich		
Volume brut des opérations ouvertes	25 659 300,00		
État du siège	Suisse		

10. Nom	Natixis S.A., Paris		
Volume brut des opérations ouvertes	13 992 088,08		
État du siège	France		

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	1 446 246 742,04	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	623 334 928,17	-	-
Actions	864 298 419,14	-	-
Autre(s)	37 731 911,67	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds / compartiment.

DWS Top Dividende

Devise(s) :	6. Devise(s) des garanties reçues		
	EUR ; GBP ; USD ; CAD ; JPY ; NOK ; CHF ; SEK ; AUD ; DKK ; NZD	-	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	1525 365 258,98	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus) *			
Part des revenus du fonds			
absolu	963 374,88	-	-
en % des revenus bruts	70,00	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	413 706,56	-	-
en % des revenus bruts	30,00	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
absolu	-		

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés			
Total	1446 246 742,04		
Part	7,41		

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
1. Nom	Netherlands, Kingdom of the		
Volume des garanties reçues (absolu)	233 849 891,03		
2. Nom	French Republic		
Volume des garanties reçues (absolu)	125 333 197,93		

DWS Top Dividende

3. Nom	Austria, Republic of		
Volume des garanties reçues (absolu)	120 420 259,67		
4. Nom	Nordrhein-Westfalen, Land		
Volume des garanties reçues (absolu)	40 605 186,00		
5. Nom	Dechra Pharmaceuticals PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	35 649 938,14		
6. Nom	AIB Group PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	32 892 260,79		
7. Nom	Iberdrola S.A.		
Volume des garanties reçues (absolu)	32 245 038,10		
8. Nom	Industria de Diseño Textil S.A.		
Volume des garanties reçues (absolu)	32 245 028,46		
9. Nom	Repsol S.A.		
Volume des garanties reçues (absolu)	32 245 019,58		
10. Nom	ACS, Actividades de Construcción y Servicios S.A.		
Volume des garanties reçues (absolu)	29 239 696,72		
12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Part			-
13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)			
Comptes / dépôts spéciaux	-		-
Comptes collectifs / dépôts	-		-
Autres comptes / dépôts	-		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire	-		-

DWS Top Dividende

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH (Custody Operations)		
Montant détenu en absolu	1 525 365 258,98		

* Les écarts éventuels par rapport aux informations correspondantes du compte de résultats détaillé sont basés sur les effets de la régularisation des revenus.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Top Dividende

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300NT35E3T04R8Q25

ISIN : DE0009848119

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 19,23 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La société a promu des caractéristiques environnementales et sociales avec ce fonds dans les domaines de la protection du climat, des normes sociales, de la gouvernance et de l'évaluation des États, en appliquant une stratégie d'exclusion qui tient compte des critères d'exclusion suivants :

- (1) Risques climatiques et de transition
- (2) Violations de normes en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires
- (3) Freedom House pour les États identifiés comme « non libres »
- (4) Secteurs controversés pour les entreprises dépassant un seuil de chiffre d'affaires prédéfini
- (5) Armes controversées.

La société a également fait la promotion avec ce fonds d'un pourcentage d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

La société n'avait pas déterminé, pour ce fonds, d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Il convient également de noter que ce chapitre contient des informations plus détaillées sur les critères d'exclusion des indicateurs de durabilité. Ces informations doivent être lues en relation avec la présentation suivante de la performance des indicateurs de durabilité.

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation du risque climatique et de transition	Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur est exposé aux risques climatiques et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
Évaluation de la norme	Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
Statut Freedom House	Indicateur de la liberté politique et civile d'un État	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
Évaluation d'exclusion pour les secteurs controversés	Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation d'exclusion pour le secteur « armes controversées »	Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la durabilité	Méthodologie servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« règlement sur la publication d'informations »), sert d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables	19,23 % des actifs du portefeuille

Les principales incidences négatives (PAI)

PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	29,28 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 septembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations disponibles dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

La société a investi pour le fonds en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement sur la publication d'informations. Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies (appelés « SDG » (Sustainable Development Goals) - objectifs de développement durable des Nations unies), qui avaient des objectifs environnementaux et/ou sociaux, comme par exemple la liste (non exhaustive) suivante :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille. La société a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de l'évaluation de la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation de la durabilité a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement sur la publication d'informations, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, pour les emprunts avec affectation de produits qui ont été considérés comme durables, une imputation a été effectuée pour la valeur totale de l'emprunt.

La société n'a pas cherché à atteindre avec le fonds un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation de l'impact significatif (« évaluation DNSH ») faisait partie intégrante de l'évaluation de durabilité de DWS et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies avait affecté de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH, l'évaluation de durabilité DWS a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que des indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations. En tenant compte de ces effets négatifs, la société a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données, les objectifs politiques ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité, la société a en outre évalué, sur la base de l'évaluation des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises dont la note normative la plus basse était F n'étaient pas considérées comme durables et étaient exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La société a pris en compte pour le fonds les principaux effets négatifs suivants sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le secteur des services financiers (SFDR) :

- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Implication dans des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit en appliquant la méthodologie d'évaluation ESG relative à l'exclusion des placements du fonds qui satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales promues, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Top Dividende

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Johnson & Johnson	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Shell	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5 %	Royaume-Uni
Schlumberger N.Y. Shares	B - Industries extractives	2,4 %	États-Unis
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,4 %	France
Nutrien	B - Industries extractives	2,3 %	Canada
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,3 %	États-Unis
BHP Group	B - Industries extractives	2,2 %	Australie
Nestlé Reg.	C - Industrie manufacturière	2,2 %	Suisse
Nippon Telegraph and Telephone Corp.	J - Information et communication	2,0 %	Japon
Newmont	B - Industries extractives	1,9 %	États-Unis
Novartis Reg.	C - Industrie manufacturière	1,9 %	Suisse
TC Energy	H - Transports et entreposage	1,9 %	Canada
Agnico Eagle Mines	B - Industries extractives	1,9 %	Canada
BCE (new)	J - Information et communication	1,8 %	Canada
XTrackers ETC/Gold 23.04.80	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	Irlande

pour la période allant du 1^{er} octobre 2022 au 29 septembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La part des investissements liés au développement durable s'élevait à 95,20 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

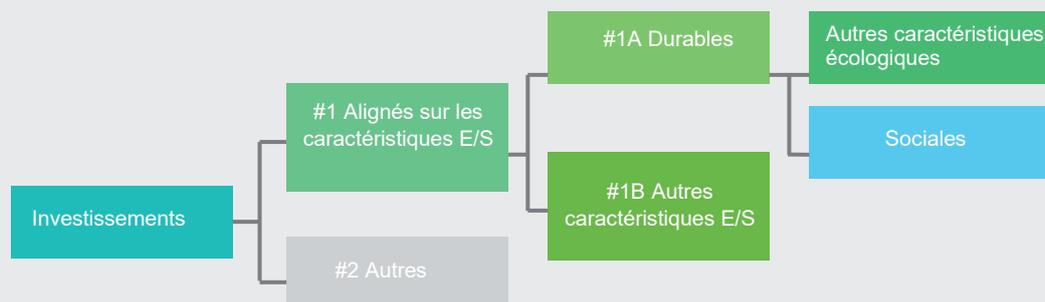
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce fonds a investi 95,20 % de sa valeur dans des actifs conformes aux normes ESG définies par la société (#1 Axé sur les caractéristiques environnementales et sociales). 19,23 % de la valeur du fonds ont été investis dans des investissements durables (#1A Investissements durables).

4,80 % de la valeur du fonds a été investie dans des actifs pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'a pas été appliquée ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, il a été toléré d'investir jusqu'à 40 % de la valeur du fonds dans des investissements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en termes d'approches d'évaluation ESG et d'exclusions.

Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation de la norme, ce qui signifie que les entreprises devaient appliquer les pratiques de bonne gouvernance.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Top Dividende

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	13,2 %
C	Industrie manufacturière	24,4 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,6 %
F	Construction	1,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,5 %
H	Transports et entreposage	4,4 %
J	Information et communication	6,6 %
K	Activités financières et d'assurance	20,2 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14,8 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	8,5 %
NA	Autres	1,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		29,28 %

Situation au : 29 septembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été conformes à un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

La société n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

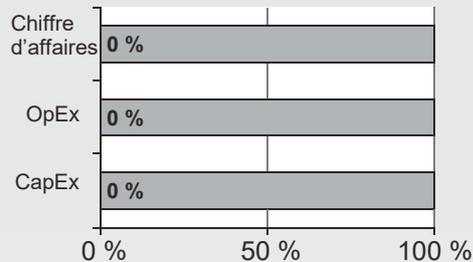
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses***



Conformes à la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Conformes à la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Conformes à la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Conformes à la taxinomie	0,00 %
Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État***



Conformes à la taxinomie	0,00 %
Conformes à la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Conformes à la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Conformes à la taxinomie	0,00 %
Non conformes à la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Il n'y avait pas de pourcentage d'investissement dans les activités économiques de transition et les activités facilitatrices.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Il n'existait pas de part distincte pour les investissements durables ayant un objectif environnemental, qui n'étaient pas conformes à la taxinomie de l'UE. Il n'a pas été possible de séparer les investissements durables, qu'ils soient écologiques ou sociaux, lors de l'évaluation. La part totale des investissements durables a représenté au total 19,23 % de la valeur du fonds.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La société n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables pour le fonds, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement sur les obligations de publication d'informations. Toutefois, comme il n'a pas été possible de séparer les investissements lors de l'évaluation des investissements durables, la part totale des investissements durables environnementaux et sociaux représentait au total 19,23 % de la valeur du fonds.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

La rubrique #2 Autres investissements comprenait des actifs représentant 4,80 % de la valeur du fonds pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'a pas été appliquée ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible.

Dans le cadre de ce quota, il a été toléré d'investir jusqu'à 40 % de la valeur du fonds dans des investissements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en termes d'approches d'évaluation ESG et d'exclusions.

Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation de la norme, ce qui signifie que les entreprises devaient appliquer les pratiques de bonne gouvernance.

Ces autres investissements pouvaient comprendre tous les actifs prévus dans la politique de placement, y compris les avoirs bancaires et les produits dérivés.

Les « Autres investissements » ont pu être utilisés pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection écologique ou sociale minimale n'a pas été prise en compte dans les autres investissements de ce fonds, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce fonds a suivi une stratégie d'actions. Les actifs du fonds ont été investis principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales annoncées, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du fonds en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues a fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG interne à l'entreprise et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du fonds. Pour plus de détails sur la politique de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente et les Conditions particulières de placement.

Méthodologie d'évaluation ESG

La société visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire.

La méthodologie d'évaluation ESG était basée sur la base de données ESG, qui utilisait les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG a identifié des notes allant de « A » à « F » au sein des différentes approches d'évaluation. Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles (A à F), « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse. La base de données ESG a également fourni des critères d'exclusion (exclusions complètes ou exclusions basées sur des seuils de chiffre d'affaires) sur la base d'autres approches d'évaluation.

Dans ce cadre, les évaluations respectives des éléments d'actif ont été considérées individuellement. Si un émetteur avait une évaluation dans une approche d'évaluation qui n'était pas considérée comme appropriée dans cette approche d'évaluation, les actifs des émetteurs ne pouvaient pas être acquis, même s'ils avaient une évaluation qui serait appropriée dans une autre approche d'évaluation.

La base de données ESG a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes ESG en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

• Évaluation du risque climatique et de transition

L'évaluation des risques climatiques et de transition a permis d'évaluer le comportement des émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs qui avaient une note de F dans l'approche d'évaluation du risque climatique et de transition ont été exclus.

• Évaluation de la norme

L'évaluation de la norme a permis d'évaluer les entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail et des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises qui avaient une évaluation de F dans l'approche d'évaluation de la norme ont été exclues.

• Statut Freedom House

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• **Évaluation d'exclusion pour les secteurs controversés**

Ont été exclues les entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »).

Les entreprises ont été exclues de l'investissement en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés. Pour le fonds, il était expressément prévu d'exclure les entreprises dont le chiffre d'affaires était généré comme suit :

- à plus de 10 % de la fabrication de produits et/ou de la fourniture de services dans l'industrie de l'armement,
- à plus de 5 % de la production et/ou de la distribution d'armes de poing ou de munitions civiles,
- à plus de 5 % de la fabrication de produits du tabac,
- à plus de 25 % de l'extraction de charbon et de la production d'énergie à base de charbon,
- à plus de 5 % de l'extraction des sables bitumineux.

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues. Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société peut décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

• **Évaluation de l'exclusion pour les « armes controversées »**

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à sous-munitions et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

• **Évaluation des obligations avec utilisation du produit**

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation des produits étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

• **Évaluation des parts de fonds de placement**

Les parts d'investissement ont été évaluées en tenant compte des investissements au sein des fonds cibles selon l'évaluation des risques climatiques et de transition, l'évaluation de la norme, le statut Freedom House ainsi que selon l'évaluation d'exclusion des « armes controversées » (à l'exception des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri et des munitions à l'uranium).

Les méthodes d'évaluation des parts d'investissement étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les fonds cibles pouvaient être investis dans des actifs qui n'étaient pas conformes aux normes ESG définies pour les émetteurs.

Évaluation de la durabilité conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement sur les obligations de publication d'informations

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

Éléments d'actifs non évalués au niveau ESG

Tous les investissements du fonds n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG. C'était notamment le cas des actifs suivants :

Les avoirs bancaires n'ont pas été évalués.

Les produits dérivés n'ont pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'éléments d'actifs répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du fonds que si les émetteurs des actifs sous-jacents respectaient les normes ESG et n'étaient pas exclus selon les approches d'évaluation ESG décrites ci-dessus.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire.

La bonne gouvernance a été évaluée à l'aide de l'évaluation de la norme, qui est présentée dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'avait été défini comme valeur de référence.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Frankfurt / Main, le 12 janvier 2024

DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main
La direction

KPMG a émis une observation sans réserve sur le rapport annuel complet conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch). Cette observation particulière se traduit comme suit :

Observation du commissaire aux comptes indépendant

À l'attention de la DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport annuel du fonds commun de placement DWS Top Dividende comprenant le rapport d'activité de l'exercice allant du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, la synthèse des actifs et l'état du portefeuille-titres au 30 septembre 2023, le compte de résultat, l'état des emplois et l'évolution de l'actif net pour l'exercice allant du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 ainsi que l'évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans, l'état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres et enfin, l'annexe.

D'après notre opinion, fondée sur les connaissances acquises lors de la vérification, le rapport annuel ci-joint est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur et reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué nos travaux de vérification selon l'article 102 de la loi allemande KAGB, en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes. Notre responsabilité en vertu de ces dispositions et principes est décrite plus en détail dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel » de notre observation. Nous agissons en toute indépendance de DWS Investment GmbH en tenant compte du droit commercial et des réglementations professionnelles applicables en Allemagne et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu du droit allemand conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

Responsabilité des représentants légaux relative au rapport annuel

Les représentants légaux de DWS Investment GmbH sont responsables de l'établissement du rapport annuel, qui est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur, et sont chargés de veiller à ce que le rapport annuel reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont jugés nécessaires compte tenu de ces dispositions pour permettre l'établissement d'un rapport annuel ne comportant aucune anomalie significative due à des actes délictueux (à savoir, manipulation dans la présentation des comptes et atteintes à l'actif) ou à des erreurs.

Lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux ont la responsabilité d'inclure les événements, décisions et facteurs qui peuvent influencer sensiblement sur l'évolution future du fonds commun de placement. Cela signifie, entre autres, que lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux doivent évaluer le maintien du fonds commun de placement par DWS Investment GmbH et qu'ils sont, le cas échéant, tenus de communiquer les faits relatifs à ce maintien, dès lors qu'ils sont pertinents.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel

Notre mission consiste à avoir l'assurance raisonnable que le rapport annuel dans son ensemble ne comporte aucune anomalie significative due à des actes délictueux ou à des erreurs et à formuler une observation qui inclut notre opinion d'audit sur ce rapport.

Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit réalisé conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes, révèle toujours la présence d'une anomalie significative. Des anomalies peuvent résulter d'actes délictueux ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre que, individuellement ou collectivement, elles aient un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base de ce rapport annuel.

Au cours de l'audit, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

En outre

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dues à des actes délictueux ou à des erreurs dans le rapport annuel, planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives résultant d'actes délictueux ne soient pas détectées est plus élevé que le risque que des anomalies significatives résultant d'erreurs ne soient pas détectées, les actes délictueux pouvant impliquer notamment des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles d'éléments, des informations trompeuses ou la manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquée par les responsables légaux de DWS Investment GmbH pour l'établissement du rapport annuel ainsi que la validité des estimations et des informations connexes présentées par les représentants légaux.
- Sur la base des éléments probants recueillis, nous déterminons s'il subsiste une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de jeter un doute important sur le maintien du fonds de placement par la société DWS Investment GmbH. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus de mentionner les informations connexes dans le rapport annuel ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion d'audit. Nous tirons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre observation. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent avoir pour effet que le fonds commun de placement ne soit pas maintenu par la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'établissement, la présentation et le contenu d'ensemble du rapport annuel, y compris les informations, et apprécions si le rapport annuel présente les opérations et événements sous-jacents de telle sorte qu'il reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur.

Nous discutons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, entre autres, de l'étendue et la durée prévues de l'audit, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses significatives inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Frankfurt / Main, le 12 janvier 2024

KPMG AG
Société d'expertise comptable

Kuppler	Steinbrenner
Commissaire aux comptes	Commissaire aux comptes

Société de gestion des capitaux

DWS Investment GmbH
60612 Frankfurt / Main, Allemagne
Fonds propres au 31 décembre 2022 :
452,6 millions d'euros
Capital souscrit et libéré au
31 décembre 2022 : 115 millions d'euros

Conseil de surveillance

Dr. Stefan Hoops
Président
DWS Management GmbH,
(associé commandité de
DWS Group GmbH & Co. KGaA)
Frankfurt / Main

Christof von Dryander
Vice-président
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP,
Frankfurt / Main

Hans-Theo Franken
Président du conseil de surveillance
Deutsche Vermögensberatung AG,
Frankfurt / Main

Dr. Alexander Ilgen
Deutsche Bank AG,
Frankfurt / Main

Dr. Stefan Marcinowski
Oy-Mittelberg

Holger Naumann (depuis le 1^{er} juillet 2023)
DWS Group GmbH & Co. KGaA,
Frankfurt / Main

Prof. Christian Strenger (jusqu'au 29 mai 2023)
The Germany Funds,
New York

Elisabeth Weisenhorn
Portikus Investment GmbH,
Frankfurt / Main

Gerhard Wiesheu
Membre du directoire
Bankhaus Metzler seel. Sohn & Co. AG,
Frankfurt / Main

Susanne Zeidler
Frankfurt / Main

Direction

Manfred Bauer
Porte-parole de la direction

Membre de la direction de
DWS Management GmbH
(associé commandité de
DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt / Main

Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main
Membre du conseil de surveillance de
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Dr. Matthias Liermann

Porte-parole de la direction de
DWS International GmbH,
Frankfurt / Main
Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main
Membre du conseil de surveillance de
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Petra Pflaum

Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main

Gero Schomann (depuis le 4 avril 2023)

Membre de la direction de
DWS International GmbH,
Frankfurt / Main
Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main

Vincenzo Vedda (depuis le 17 février 2023)

Membre de la direction de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main
Membre du conseil de surveillance de
MorgenFund GmbH,
Frankfurt / Main

Dirk Görgen (jusqu'au 31 décembre 2022)

Membre de la direction de
DWS Management GmbH
(associé commandité de
DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt / Main

Stefan Kreuzkamp (jusqu'au 31 décembre 2022)
Frankfurt / Main

Dépositaire

State Street Bank International GmbH
Brienner Straße 59
80333 München, Allemagne
Fonds propres au 31 décembre 2022 :
2 928,6 millions d'euros
Capital souscrit et libéré au
31 décembre 2022 : 109,4 millions d'euros

Associé de DWS Investment GmbH

DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt / Main

Situation au : 31 octobre 2023

DWS Investment GmbH

60612 Frankfurt / Main, Allemagne

Tél. : +49 (0) 69-910-12371

Fax : +49 (0) 69-910-19090

www.dws.com